



L'enseignement du sport intégré au cursus d'études (de L1 à Master 2)

OBJECTIFS

Faire du sport à l'Université, c'est possible, cela peut compter dans la validation de la formation universitaire, sous forme d'**U.E bonus** et permet l'attribution d'une **bonification de points sur la moyenne du semestre**.

Les notes sont transférables en crédits européens ECTS (European Credit Transfert System).

Cette unité d'enseignement transversale SPORT vise à reconnaître les APSA comme facteurs d'intégration, d'équilibre de vie et de développement personnel. Elle permet l'attribution d'une bonification de points sur la moyenne du semestre.

Ouverte à tous les étudiants de l'Université (sauf UFR STAPS)

La formation est semestrielle et comprend **2 types d'enseignement** :

CONTENU PRATIQUE

Pratique d'une APSA : volume horaire 20h30 de pratique d'une APSA - coeff 1

Horaires libres, à l'inscription choisir une activité sportive, corporelle ou artistique à partir du planning annuel proposé par le service des sports **SUAPS - Maison des sports**. Pas de niveau requis.

Evaluation en contrôle continu (prend en compte les présences, progrès, participation FFSU...)

Les cours pratiques sont ouverts dès le début de l'année (même si les cours théoriques ne débutent qu'au second semestre).

Date limite de rendu des CARTES de suivi de pratique, à l'encadrant de votre Activité Physique : Lundi 5 mai 2025

Sans quoi, votre note de pratique sera : 0/20 !

CONTENU THEORIQUE - Uniquement au semestre 2

Cours théoriques : 12h de cours magistraux - coeff 1

Une liste de **8 thématiques** de cours est proposée permettant d'illustrer les divers champs d'analyse des pratiques corporelles. (Ouverture selon le nombre d'étudiants inscrits)

Chaque étudiant s'inscrit dans **2 thématiques** de cours,

en choisissant OBLIGATOIREMENT

- 1 thème dans les **Sciences Humaines et Sociales (N°1 à 3)**

- 1 thème dans les **Sciences de la Vie (N°A à D)**

soit 2 x 6h pour un total de 12h CM

Planning des cours (contenus, intervenants, amphis) et dates d'examens sont consultables sur le **site de l'UFR Staps** et par voie d'affichage (panneau à la scolarité).

Les cours ont lieu les **lundis et/ou jeudis de 17 à 20h à l'UFR STAPS**.

**EXAMEN ECRIT : Jeudi 3 avril 2025
de 18h à 19h30 à l'UFR STAPS**

Liste des 8 thématiques proposées :

- ouverture selon le nombre d'étudiants inscrits -

Thème 1 : **La psychologie du sport** | Jeudi 23 Janvier et 6 Février

Thème 2 : **La discrimination dans le sport** | Lundi 13 et 20 Janvier

Thème 3 : **Sport et politique dans l'histoire : 20e s** | Jeudi 16 et 30 Janvier

Thème 4 : **Idées reçues sur le sport** | Lundi 10 et 17 Mars

Thème A : **Étirements et renforcement musculaire** | Lundi 10 et 17 Février

Thème B : **Planification de l'entraînement** | Jeudi 13 et 20 Février

Thème C : **Sport et santé** | Lundi 27 Janvier et 3 Février

Thème D : **Préparation physique** | Jeudi 13 et 20 Mars

La note globale sur 20 est calculée sur la moyenne des 2 notes (Pratique et Théorie)

CONTACTS

Renseignements : <https://ufr-staps.u-bourgogne.fr/>

Inscriptions :

Secrétariat de l' UFR Staps, Mme FORGEOT, 03.80.39.67.08,

Karine.Forgeot@u-bourgogne.fr

A l'inscription, fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique physique et deux photos d'identité (carte de présence).

Enseignant coordonnateur : estelle.mingam@u-bourgogne.fr

Inscriptions possibles dès le : Lundi 2 Septembre 2024

Date limite : Vendredi 10 JANVIER 2025